

**Amitraz Solid Formulation**

Version 2.2      Date de révision: 09/13/2019      Numéro de la FDS: 1732030-00006      Date de dernière parution: 04/24/2019  
Date de la première parution: 06/06/2017

---

**SECTION 1. IDENTIFICATION**

Nom du produit : Amitraz Solid Formulation  
Autres moyens d'identification : Donnée non disponible

**Détails concernant le fabricant ou le fournisseur**

Nom de société du fournisseur : Merck & Co., Inc  
Adresse : 2000 Galloping Hill Road  
Kenilworth - New Jersey - U.S.A. 07033  
Téléphone : 908-740-4000  
Fac-similé : 908-735-1496  
Numéro de téléphone en cas d'urgence : 1-908-423-6000  
Adresse de courrier électronique : EHSDATASTEWARD@merck.com

**Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation**

Utilisation recommandée : produit vétérinaire

---

**SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS****Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux**

Toxicité aiguë (Oral(e)) : Catégorie 4  
Dommages oculaires graves : Catégorie 1  
Toxicité systémique sur un organe cible précis - exposition répétée : Catégorie 2 (Foie, Système nerveux central)

**Éléments étiquette SGH**

Pictogrammes de danger :



Mot indicateur : Danger

Déclarations sur les risques : H302 Nocif en cas d'ingestion.  
H318 Provoque des lésions oculaires graves.  
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (Foie, Système nerveux central) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Déclarations sur la sécurité : **Prévention:**  
P260 Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillard/ vapeurs/ aérosols.  
P264 Se laver à fond la peau après avoir manipulé.  
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

## Amitraz Solid Formulation

Version 2.2      Date de révision: 09/13/2019      Numéro de la FDS: 1732030-00006      Date de dernière parution: 04/24/2019  
 Date de la première parution: 06/06/2017

P280 Porter un équipement de protection des yeux/ du visage.

### Intervention:

P301 + P312 + P330 EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

Rincer la bouche.

P305 + P351 + P338 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P314 Consulter un médecin en cas de malaise.

### Élimination:

P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

### Étiquetage supplémentaire

Les pourcentages du mélange qui suivent consistent en ingrédient(s) dont la toxicité aiguë est inconnue: 10 %

### Autres dangers

Peut former un mélange poussière/air explosif au cours du traitement, manipulation ou d'autres moyens.

## SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

### Composants

Nom Chimique	No. CAS	Concentration (% w/w)
Amitraze (ISO)	33089-61-1	50
Silicate d'aluminium	12141-46-7	>= 10 - <= 20
Carbonate de calcium	471-34-1	>= 10 - <= 20
Paraformaldéhyde	30525-89-4	2.55
Sulfosuccinate sodique de bis(2-éthylhexyle)	577-11-7	1

## SECTION 4. PREMIERS SOINS

Conseils généraux : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin.

Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe, consulter un médecin.

En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.

Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.

En cas de contact avec la peau : En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec beaucoup d'eau.

Enlever les vêtements et les chaussures contaminés.

Faire appel à une assistance médicale.

Laver les vêtements avant de les réutiliser.

## Amitraz Solid Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04/24/2019
2.2	09/13/2019	1732030-00006	Date de la première parution: 06/06/2017

---

En cas de contact avec les yeux	:	Nettoyer à fond les chaussures avant de les réutiliser. En cas de contact, rincer immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Si portés, enlever les verres de contact si cela est facile à faire.
En cas d'ingestion	:	Faire immédiatement appel à une assistance médicale. En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir sauf sur instructions du personnel médical. Faire appel à une assistance médicale. Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés	:	Nocif en cas d'ingestion. Provoque des lésions oculaires graves. Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Protection pour les secouristes	:	Les secouristes doivent faire attention à se protéger et doivent utiliser l'équipement recommandé de protection individuelle lorsqu'il existe un risque d'exposition (voir chapitre 8).
Avis aux médecins	:	Effectuer un traitement symptomatique et d'appoint.

---

### SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié	:	Eau pulvérisée Mousse résistant à l'alcool Dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> ) Poudre chimique d'extinction
Moyens d'extinction inadéquats	:	Inconnu.
Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie	:	Éviter la formation de poussières; des poussières fines dispersées dans l'air à des concentrations suffisantes, et en présence d'une source d'allumage, présentent un risque d'explosion des poussières. Une exposition aux produits de combustion peut être dangereuse pour la santé.
Produits de combustion dangereux	:	Oxydes de carbone Oxydes de silicium Oxydes métalliques Oxydes d'azote (NO <sub>x</sub> ) oxydes de soufre
Méthodes spécifiques d'extinction	:	Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement immédiat. Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée. Déplacer les contenants non-endommagés de la zone de l'incendie, s'il est possible de le faire sans danger. Évacuer la zone.
Équipement de protection spécial pour les pompiers	:	En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome. Utiliser un équipement de protection personnelle.

---

### SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et	:	Utiliser un équipement de protection personnelle. Suivez les conseils de manipulation et les recommandations
--	---	---

## Amitraz Solid Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04/24/2019
2.2	09/13/2019	1732030-00006	Date de la première parution: 06/06/2017

---

- procédures d'urgence en matière d'équipement de protection.
- Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter tout déversement dans l'environnement. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.
- Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage : Recueillir la matière mécaniquement et la mettre dans des récipients adéquats à fin d'élimination. Éviter la dispersion des poussières dans l'air (i.e., le nettoyage de surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Les dépôts de poussières ne doivent pas s'accumuler sur les surfaces car ils peuvent former un mélange explosif s'ils viennent à être libérés dans l'atmosphère en concentrations suffisantes. Des lois et règlements locaux ou nationaux peuvent s'appliquer au déversement et à l'élimination de ce produit, de même qu'aux matériaux et objets utilisés pour le nettoyage. Vous devrez déterminer quels règlements sont applicables. Les sections 13 et 15 de cette fiche signalétique fournissent des informations concernant certaines exigences locales ou nationales.

---

### SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

- Mesures d'ordre technique : De l'électricité statique peut s'accumuler et enflammer des poussières en suspension et provoquer une explosion. Fournir des précautions adéquates, telles que mise à terre et continuité de masse électriques, ou des atmosphères inertes.
- Ventilation locale/totale : N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate.
- Conseils pour une manipulation sans danger : Ne pas mettre sur la peau ou les vêtements. Ne pas respirer les poussières. Ne pas avaler. Ne pas laisser pénétrer dans les yeux. A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité, sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition du lieu de travail. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Minimiser la formation et l'accumulation de poussières. Conserver le contenant fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'allumage. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Prenez soin de prévenir les déversements, les déchets et de minimiser les rejets dans l'environnement.
- Conditions de stockage sûres : Garder dans des contenants proprement étiquetés. Garder hermétiquement fermé. Entreposer en prenant en compte les particularités des législations nationales.
- Matières à éviter : Ne pas stocker avec les types de produits suivants : Oxydants forts

## Amitraz Solid Formulation

Version 2.2      Date de révision: 09/13/2019      Numéro de la FDS: 1732030-00006      Date de dernière parution: 04/24/2019  
 Date de la première parution: 06/06/2017

## SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

## Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No. CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
Amitraze (ISO)	33089-61-1	TWA	20 µg/m <sup>3</sup> (OEB 3)	Interne
		limite d'essuyage	200 µg/100 cm <sup>2</sup>	Interne
Silicate d'aluminium	12141-46-7	TWA (Respirable)	1 mg/m <sup>3</sup> (Aluminium)	CA BC OEL
		TWA (Fraction respirable)	1 mg/m <sup>3</sup> (Aluminium)	ACGIH
Carbonate de calcium	471-34-1	VEMP (poussière totale)	10 mg/m <sup>3</sup>	CA QC OEL
		TWA	10 mg/m <sup>3</sup> (Carbonate de calcium)	CA AB OEL
		TWA (Poussière totale)	10 mg/m <sup>3</sup>	CA BC OEL
		TWA (fraction de poussière inhalable)	3 mg/m <sup>3</sup>	CA BC OEL
		STEL	20 mg/m <sup>3</sup>	CA BC OEL

**Mesures d'ordre technique** : Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.  
 Minimiser les concentrations d'exposition en milieu de travail.  
 Appliquer des mesures pour prévenir l'explosion des poussières.  
 S'assurer que les systèmes de traitement des poussières (tels que conduits d'évacuation, récupérateurs de poussières, récipients, et équipements de traitement) soient conçus de manière à prévenir l'évacuation des poussières vers la zone de travail (c'est-à-dire, qu'il n'y ait aucune fuite à partir de l'équipement).

## Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Si une ventilation locale par aspiration adéquate n'est pas disponible ou si l'évaluation de l'exposition démontre des expositions au-delà des lignes directrices recommandées, utiliser une protection respiratoire.

Filtre de type : Type protégeant des particules  
 Protection des mains

Matériau : Gants résistants aux produits chimiques

Remarques : Le choix du type de gants de protection contre les produits

## Amitraz Solid Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04/24/2019
2.2	09/13/2019	1732030-00006	Date de la première parution: 06/06/2017

---

- chimiques doit être effectué en fonction de la concentration et de la quantité des substances dangereuses propres aux postes de travail. Le temps de pénétration dans les gants n'a pas été établi. Changer souvent de gants. Dans le cas d'applications spéciales, il est recommandé de se renseigner auprès du fabricant de gants sur les propriétés des gants de protection indiqués ci-dessus en matière de résistance aux produits chimiques. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée.
- Protection des yeux : Porter les équipements de protection individuelle suivants: Des lunettes de protection résistant aux produits chimiques doivent être portées.  
S'il y a un risque d'éclaboussures, porter :  
Écran facial
- Protection de la peau et du corps : Choisissez des vêtements protecteurs appropriés sur la base des données de résistance chimique et d'une évaluation du potentiel local d'exposition.  
Il est important d'éviter tout contact avec la peau en utilisant des vêtements de protection imperméables (gants, tabliers, bottes, etc.)
- Mesures d'hygiène : Si une exposition aux produits chimiques est probable pendant l'utilisation typique, fournir des systèmes de nettoyage oculaire et des douches de sécurité proches du lieu de travail.  
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.  
Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

---

### SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- Aspect : poudre
- Couleur : blanc
- Odeur : Donnée non disponible
- Seuil de l'odeur : Donnée non disponible
- pH : Donnée non disponible
- Point de fusion/congélation : Donnée non disponible
- Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition : Donnée non disponible
- Point d'éclair : Sans objet
- Taux d'évaporation : Donnée non disponible
- Inflammabilité (solide, gaz) : Peut former un mélange poussière/air explosif au cours du traitement, manipulation ou d'autres moyens.
- Inflammabilité (liquides) : Donnée non disponible
- Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité : Donnée non disponible

## Amitraz Solid Formulation

Version 2.2      Date de révision: 09/13/2019      Numéro de la FDS: 1732030-00006      Date de dernière parution: 04/24/2019  
 Date de la première parution: 06/06/2017

supérieure

Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure : Donnée non disponible

Pression de vapeur : Donnée non disponible

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

Densité relative : Donnée non disponible

Densité : Donnée non disponible

Solubilité

Solubilité dans l'eau : insoluble

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : Donnée non disponible

Température d'auto-inflammation : Donnée non disponible

Température de décomposition : Donnée non disponible

Viscosité

Viscosité, cinématique : Donnée non disponible

Propriétés explosives : Non explosif

Propriétés comburantes : La substance ou le mélange n'es pas classé(e) comme un oxydant.

poids moléculaire : Sans objet

Taille des particules : Donnée non disponible

### SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Non répertorié comme un risque au niveau de la réactivité.

Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales.

Possibilité de réactions dangereuses : Peut former un mélange poussière/air explosif au cours du traitement, manipulation ou d'autres moyens.  
Peut réagir avec les agents oxydants forts.

Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.  
Éviter la formation de poussière.

Produits incompatibles : Oxydants

Produits de décomposition dangereux : Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.

**Amitraz Solid Formulation**

Version 2.2      Date de révision: 09/13/2019      Numéro de la FDS: 1732030-00006      Date de dernière parution: 04/24/2019  
Date de la première parution: 06/06/2017

---

**SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES****Informations sur les voies possibles d'exposition**

Inhalation  
Contact avec la peau  
Ingestion  
Contact avec les yeux

**Toxicité aiguë**

Nocif en cas d'ingestion.

**Produit:**

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: 955.73 mg/kg  
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par inhalation : Estimation de la toxicité aiguë: > 10 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard  
Méthode: Méthode de calcul

**Composants:****Amitraze (ISO):**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 400 mg/kg  
DL50 (Souris): > 1,085 mg/kg  
DL50 (Cobaye): > 400 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : Remarques: Donnée non disponible

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat): > 1,600 mg/kg

**Silicate d'aluminium:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 50 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg  
Méthode: Directives du test 402 de l'OECD  
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par voie cutanée  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

**Carbonate de calcium:**



**Amitraz Solid Formulation**

Version 2.2      Date de révision: 09/13/2019      Numéro de la FDS: 1732030-00006      Date de dernière parution: 04/24/2019  
Date de la première parution: 06/06/2017

---

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg  
Méthode: Directives du test 420 de l'OECD  
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par voie orale

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 3 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard  
Méthode: Directives du test 403 de l'OECD  
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par inhalation

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg  
Méthode: Directives du test 402 de l'OECD  
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par voie cutanée

**Paraformaldéhyde:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 592 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 1.07 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin): > 10,000 mg/kg

**Sulfosuccinate sodique de bis(2-éthylhexyle):**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 3,080 mg/kg

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin): > 5,000 mg/kg

**Corrosion et/ou irritation de la peau**

Non répertorié selon les informations disponibles.

**Composants:****Amitraze (ISO):**

Espèce : Lapin  
Résultat : Pas d'irritation de la peau

**Silicate d'aluminium:**

Espèce : Lapin  
Méthode : Directives du test 404 de l'OECD  
Résultat : Pas d'irritation de la peau  
Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

**Carbonate de calcium:**

Espèce : Lapin  
Méthode : Directives du test 404 de l'OECD  
Résultat : Pas d'irritation de la peau

**Amitraz Solid Formulation**

Version 2.2      Date de révision: 09/13/2019      Numéro de la FDS: 1732030-00006      Date de dernière parution: 04/24/2019  
Date de la première parution: 06/06/2017

---

**Paraformaldéhyde:**

Espèce : Lapin  
Résultat : Irritation de la peau

**Sulfosuccinate sodique de bis(2-éthylhexyle):**

Espèce : Lapin  
Méthode : Directives du test 404 de l'OECD  
Résultat : Irritation de la peau

**Lésion/irritation grave des yeux**

Provoque des lésions oculaires graves.

**Composants:****Amitraze (ISO):**

Espèce : Lapin  
Résultat : Pas d'irritation des yeux

**Silicate d'aluminium:**

Espèce : Lapin  
Résultat : Pas d'irritation des yeux  
Méthode : Directives du test 405 de l'OECD  
Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

**Carbonate de calcium:**

Espèce : Lapin  
Résultat : Pas d'irritation des yeux  
Méthode : Directives du test 405 de l'OECD

**Paraformaldéhyde:**

Espèce : Lapin  
Résultat : Des effets irréversibles aux yeux

**Sulfosuccinate sodique de bis(2-éthylhexyle):**

Espèce : Lapin  
Résultat : Des effets irréversibles aux yeux  
Méthode : Directives du test 405 de l'OECD

**Sensibilisation cutanée ou respiratoire****Sensibilisation de la peau**

Non répertorié selon les informations disponibles.

**Sensibilisation des voies respiratoires**

Non répertorié selon les informations disponibles.

**Composants:****Amitraze (ISO):**

Type d'essai : Essai de maximisation  
Voies d'exposition : Dermale

**Amitraz Solid Formulation**

Version 2.2      Date de révision: 09/13/2019      Numéro de la FDS: 1732030-00006      Date de dernière parution: 04/24/2019  
Date de la première parution: 06/06/2017

---

Espèce : Cobaye  
Résultat : Pas un sensibilisateur cutané.

**Silicate d'aluminium:**

Type d'essai : Test du ganglion lymphatique local (TGLL)  
Voies d'exposition : Contact avec la peau  
Espèce : Souris  
Méthode : Directives du test 429 de l'OECD  
Résultat : négatif  
Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

**Carbonate de calcium:**

Type d'essai : Test du ganglion lymphatique local (TGLL)  
Voies d'exposition : Contact avec la peau  
Espèce : Souris  
Méthode : Directives du test 429 de l'OECD  
Résultat : négatif

**Sulfosuccinate sodique de bis(2-éthylhexyle):**

Type d'essai : Test patch d'irritation répétés sur l'humain  
Voies d'exposition : Contact avec la peau  
Espèce : Les êtres humains  
Résultat : négatif

**Mutagénicité de la cellule germinale**

Non répertorié selon les informations disponibles.

**Composants:****Amitraze (ISO):**

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)  
Résultat: négatif

Type d'essai: Test de mutation génique sur cellule de mammifère, in vitro  
Résultat: négatif

Type d'essai: Test d'aberration chromosomique in vitro  
Résultat: négatif

Type d'essai: Dommages à l'ADN et réparation, synthèse d'ADN non programmée dans des cellules de mammifères (in vitro)  
Résultat: négatif

**Silicate d'aluminium:**

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)  
Méthode: Directives du test 471 de l'OECD  
Résultat: négatif  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

**Amitraz Solid Formulation**

Version 2.2      Date de révision: 09/13/2019      Numéro de la FDS: 1732030-00006      Date de dernière parution: 04/24/2019  
Date de la première parution: 06/06/2017

---

**Carbonate de calcium:**

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)  
Méthode: Directives du test 471 de l'OECD  
Résultat: négatif

Type d'essai: Test d'aberration chromosomique in vitro  
Méthode: Directives du test 473 de l'OECD  
Résultat: négatif

Type d'essai: Test de mutation génique sur cellule de mam-mifère, in vitro  
Méthode: Directives du test 476 de l'OECD  
Résultat: négatif

**Sulfosuccinate sodique de bis(2-éthylhexyle):**

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)  
Méthode: Directives du test 471 de l'OECD  
Résultat: négatif

Type d'essai: Test d'aberration chromosomique in vitro  
Méthode: Directives du test 473 de l'OECD  
Résultat: équivoque

Type d'essai: Test de mutation génique sur cellule de mam-mifère, in vitro  
Méthode: Directives du test 476 de l'OECD  
Résultat: négatif  
Remarques: Selon les données provenant de matières simi-laires

**Cancérogénicité**

Non répertorié selon les informations disponibles.

**Composants:****Amitraze (ISO):**

Espèce : Rat  
Voie d'application : Oral(e)  
Durée d'exposition : 2 années  
NOAEL : > 10.18 Poids corporel mg / kg  
Résultat : négatif

Espèce : Souris  
Durée d'exposition : 2 années  
LOAEL : 2.3 Poids corporel mg / kg  
Résultat : positif  
Organes cibles : Foie, Estomac

**Toxicité pour la reproduction**

Non répertorié selon les informations disponibles.

**Composants:****Amitraze (ISO):**

## Amitraz Solid Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04/24/2019
2.2	09/13/2019	1732030-00006	Date de la première parution: 06/06/2017

---

Effets sur la fertilité : Type d'essai: Étude de la toxicité sur la reproduction sur trois générations  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Oral(e)  
Fertilité: NOAEL: > 4.8 Poids corporel mg / kg  
Résultat: Aucun effet indésirable important n'a été rapporté

Incidences sur le développement fœtal : Type d'essai: Développement embryofœtal  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Oral(e)  
Toxicité pour le développement: NOAEL: 3 Poids corporel mg / kg  
Remarques: Aucun effet indésirable important n'a été rapporté

Type d'essai: Développement embryofœtal  
Espèce: Lapin  
Voie d'application: Oral(e)  
Toxicité pour le développement: NOAEL: 5 Poids corporel mg / kg  
Résultat: Incidences sur le développement fœtal.

### Silicate d'aluminium:

Incidences sur le développement fœtal : Type d'essai: Développement embryofœtal  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Ingestion  
Résultat: négatif  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

### Carbonate de calcium:

Effets sur la fertilité : Type d'essai: Étude de toxicité à doses répétées combinées avec test de dépistage de toxicité de reproduction et/ou développement  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Ingestion  
Méthode: Directives du test 422 de l'OECD  
Résultat: négatif

Incidences sur le développement fœtal : Type d'essai: Développement embryofœtal  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Ingestion  
Méthode: Directives du test 414 de l'OECD  
Résultat: négatif

### Sulfosuccinate sodique de bis(2-éthylhexyle):

Effets sur la fertilité : Type d'essai: Étude de la toxicité sur la reproduction sur trois générations  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Ingestion  
Résultat: négatif

Incidences sur le développement fœtal : Type d'essai: Développement embryofœtal  
Espèce: Rat

**Amitraz Solid Formulation**

Version 2.2      Date de révision: 09/13/2019      Numéro de la FDS: 1732030-00006      Date de dernière parution: 04/24/2019  
Date de la première parution: 06/06/2017

---

Voie d'application: Ingestion  
Résultat: négatif

**STOT - exposition unique**

Non répertorié selon les informations disponibles.

**Composants:****Paraformaldéhyde:**

Évaluation : Peut irriter les voies respiratoires.

**STOT - exposition répétée**

Risque présumé d'effets graves pour les organes (Foie, Système nerveux central) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

**Composants:****Amitraze (ISO):**

Organes cibles : Foie, Système nerveux central  
Évaluation : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

**Toxicité à dose répétée****Composants:****Amitraze (ISO):**

Espèce : Souris  
NOAEL : 3 mg/kg  
Voie d'application : Oral(e)  
Durée d'exposition : 90 jours  
Organes cibles : Foie

Espèce : Chien  
NOAEL : 0.25 mg/kg  
Voie d'application : Oral(e)  
Durée d'exposition : 90 jours  
Organes cibles : Système nerveux central, Foie

**Silicate d'aluminium:**

Espèce : Rat  
NOAEL : >= 1,000 mg/kg  
Voie d'application : Ingestion  
Durée d'exposition : 28 jours  
Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

**Carbonate de calcium:**

Espèce : Rat  
NOAEL : > 1,000 mg/kg  
Voie d'application : Ingestion  
Durée d'exposition : 28 jours  
Méthode : Directives du test 422 de l'OECD

## Amitraz Solid Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04/24/2019
2.2	09/13/2019	1732030-00006	Date de la première parution: 06/06/2017

### Sulfosuccinate sodique de bis(2-éthylhexyle):

Espèce	: Rat
NOAEL	: 750 mg/kg
Voie d'application	: Ingestion
Durée d'exposition	: 90 jours

### Toxicité par aspiration

Non répertorié selon les informations disponibles.

### Évaluation de l'exposition humaine

#### Composants:

#### **Amitraze (ISO):**

Ingestion : Organes cibles: Système nerveux central

## SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### Écotoxicité

#### Composants:

#### **Amitraze (ISO):**

Toxicité pour les poissons	: CL50 (Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)): 0.45 mg/l Durée d'exposition: 96 h
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 0.035 mg/l Durée d'exposition: 48 h
Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	: NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): 0.04 mg/l Durée d'exposition: 91 h
Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique)	: NOEC (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 0.00148 mg/l Durée d'exposition: 32 jr
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)	: NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): 0.0011 mg/l Durée d'exposition: 21 jr

#### **Silicate d'aluminium:**

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 100 mg/l Durée d'exposition: 48 h Méthode: OCDE Ligne directrice 202 Remarques: Selon les données provenant de matières similaires
Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	: CE50 (Desmodesmus subspicatus (Algues vertes)): > 100 mg/l Durée d'exposition: 72 h Méthode: OCDE Ligne directrice 201 Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

## Amitraz Solid Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04/24/2019
2.2	09/13/2019	1732030-00006	Date de la première parution: 06/06/2017

---

Toxicité pour les microorganismes : CE50: > 1,000 mg/l  
 Durée d'exposition: 3 h  
 Méthode: OCDE Ligne directrice 209  
 Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

### Carbonate de calcium:

Toxicité pour les poissons : LL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 100 mg/l  
 Durée d'exposition: 96 h  
 Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau  
 Méthode: Directives du test 203 de l'OECD

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : EL50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 100 mg/l  
 Durée d'exposition: 48 h  
 Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau  
 Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : NOELR (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): 50 mg/l  
 Durée d'exposition: 72 h  
 Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau  
 Méthode: OCDE Ligne directrice 201

EL50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): > 100 mg/l  
 Durée d'exposition: 72 h  
 Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau  
 Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les microorganismes : NOEC: 1,000 mg/l  
 Durée d'exposition: 3 h  
 Méthode: OCDE Ligne directrice 209

CE50: > 1,000 mg/l  
 Durée d'exposition: 3 h  
 Méthode: OCDE Ligne directrice 209

### Paraformaldéhyde:

Toxicité pour les poissons : CL50: 6.7 mg/l  
 Durée d'exposition: 96 h  
 Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia pulex (Puce d'eau)): 5.8 mg/l  
 Durée d'exposition: 48 h  
 Méthode: OCDE Ligne directrice 202  
 Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : ErC50 (Desmodesmus subspicatus (Algues vertes)): 4.89 mg/l  
 Durée d'exposition: 72 h  
 Méthode: OCDE Ligne directrice 201  
 Remarques: Selon les données provenant de matières similaires



## Amitraz Solid Formulation

Version 2.2      Date de révision: 09/13/2019      Numéro de la FDS: 1732030-00006      Date de dernière parution: 04/24/2019  
Date de la première parution: 06/06/2017

---

- lares
- Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC (Oryzias latipes (Killifish rouge-orange)):  $\geq 48$  mg/l  
Durée d'exposition: 28 jr  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : (Daphnia magna (Puce d'eau)):  $\geq 6.4$  mg/l  
Durée d'exposition: 21 jr  
Méthode: OCDE Ligne directrice 211
- Toxicité pour les microorganismes : CE50: 34.1 mg/l  
Durée d'exposition: 120 h  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

**Sulfosuccinate sodique de bis(2-éthylhexyle):**

- Toxicité pour les poissons : CL50 (Danio rerio (poisson zèbre)): 49 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, C.1.
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 6.6 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h
- Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : ErC50 (Desmodesmus subspicatus (Algues vertes)): 82.5 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h
- EC10 (Desmodesmus subspicatus (Algues vertes)): 22 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : EC10 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 9 mg/l  
Durée d'exposition: 21 jr  
Méthode: OCDE Ligne directrice 211
- Toxicité pour les microorganismes : CE50 (Pseudomonas putida): 164 mg/l  
Durée d'exposition: 16 h

**Persistence et dégradabilité****Composants:****Paraformaldéhyde:**

- Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.

**Sulfosuccinate sodique de bis(2-éthylhexyle):**

- Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.  
Biodégradation: 91.2 %  
Durée d'exposition: 28 jr

**Amitraz Solid Formulation**

Version 2.2      Date de révision: 09/13/2019      Numéro de la FDS: 1732030-00006      Date de dernière parution: 04/24/2019  
Date de la première parution: 06/06/2017

---

**Potentiel bioaccumulatif****Composants:****Amitraze (ISO):**

Bioaccumulation : Espèce: Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)  
Coefficient de bioconcentration (BCF): 1,333

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: 5.5

**Paraformaldéhyde:**

Bioaccumulation : Coefficient de bioconcentration (BCF): < 500

**Sulfosuccinate sodique de bis(2-éthylhexyle):**

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: 1.998  
Remarques: Calcul

**Mobilité dans le sol****Composants:****Amitraze (ISO):**

Répartition entre les compartiments environnementaux : log Koc: 3.3

**Autres effets néfastes**

Donnée non disponible

---

**SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION****Méthodes d'élimination**

Déchets de résidus : Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur.  
Emballages contaminés : Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.  
Sans autres précisions : Jeter comme un produit non utilisé.

---

**SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT****Réglementations internationales****UNRTDG**

No. UN : UN 3077  
Nom d'expédition : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S.  
(Amitraz (ISO))  
Classe : 9  
Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : 9

**IATA-DGR**

UN/ID No. : UN 3077

---

## Amitraz Solid Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04/24/2019
2.2	09/13/2019	1732030-00006	Date de la première parution: 06/06/2017

---

Nom d'expédition	:	Environmentally hazardous substance, solid, n.o.s. (Amitraz (ISO))
Classe	:	9
Groupe d'emballage	:	III
Étiquettes	:	Miscellaneous
Instructions de conditionnement (avion cargo)	:	956
Instructions de conditionnement (avion de ligne)	:	956
Dangereux pour l'environnement	:	oui
<b>Code IMDG</b>		
No. UN	:	UN 3077
Nom d'expédition	:	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (Amitraz (ISO))
Classe	:	9
Groupe d'emballage	:	III
Étiquettes	:	9
EmS Code	:	F-A, S-F
Polluant marin	:	oui

### Transport en vrac en vertu de l'Annexe II des règles MARPOL 73/78 et du code IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

### Réglementation nationale

#### TDG

No. UN	:	UN 3077
Nom d'expédition	:	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (Amitraze (ISO))
Classe	:	9
Groupe d'emballage	:	III
Étiquettes	:	9
Code ERG	:	171
Polluant marin	:	oui(Amitraze (ISO))

### Précautions spéciales pour les utilisateurs

La ou les classes de transport décrites ici sont de nature informationnelles seulement, et basées seulement sur les propriétés du produit non-emballé comme il est décrit dans la FTSS. Les classes de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles de l'emballage et des variations dans les règlements régionaux ou étatiques.

---

## SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

AICS	:	non établi(e)
DSL	:	non établi(e)
IECSC	:	non établi(e)

## Amitraz Solid Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04/24/2019
2.2	09/13/2019	1732030-00006	Date de la première parution: 06/06/2017

## SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

## Texte complet d'autres abréviations

ACGIH	:	États-Unis. ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)
CA AB OEL	:	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
CA BC OEL	:	Canada. LEP Colombie Britannique
CA QC OEL	:	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
ACGIH / TWA	:	Moyenne pondérée dans le temps de 8 h
CA AB OEL / TWA	:	Limite d'exposition professionnelle de 8 heures
CA BC OEL / TWA	:	Moyenne pondérée dans le temps de 8 h
CA BC OEL / STEL	:	limite d'exposition à court terme
CA QC OEL / VEMP	:	Valeur d'exposition moyenne pondérée

AICS - Inventaire des produits chimiques de l'Australie; ANTT - Agence nationale du transport routier du Brésil; ASTM - Société américaine pour l'analyse des matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Carcinogène, mutagène ou agent toxique pour le système reproductif; DIN - Norme de l'institut allemand de normalisation; DSL - Liste intérieure des substances (Canada); ECx - Concentration associée avec une réponse de x %; ELx - Taux de chargement associé avec une réponse de x %; EmS - Plan d'urgence; ENCS - Liste des substances chimiques existantes et nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée avec une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide du plan d'urgence; GHS - Système à harmonisation globale; GLP - Bonne pratique de laboratoire; IARC - Agence internationale de recherche sur le cancer; IATA - Association internationale du transport aérien; IBC - Code international de la construction et des équipements pour les bateaux transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice de 50 %; ICAO - Organisation internationale de l'aviation civile; IECSC - Inventaire des produits chimiques existants de la Chine; IMDG - Code maritime international des marchandises dangereuses; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Loi sur la santé et la sécurité industrielle (Japon); ISO - Organisation internationale pour la normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Corée; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale médiane); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution provenant des bateaux; n.o.s. - Sans autres précisions; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Aucun effet de la concentration (indésirable) observé; NO(A)EL - Aucun effet du niveau (indésirable) observé; NOELR - Aucun effet observable du taux de chargement; NOM - Norme mexicaine officielle; NTP - Programme toxicologique nationale; NZIoC - Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle Zélande; OECD - Organisation pour la coopération et le développement économique; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et de la prévention de la pollution; PBT - Substance persistante, bioaccumulative et toxique; PICCS - Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques des Philippines; (Q)SAR - (Quantitative) Relation structure/activité; REACH - Règlement (CE) no. 1907/2006 du parlement européen et du conseil relatif à l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélération; SDS - Fiche technique de santé-sécurité; TCSI - Inventaire des produits chimiques de Taïwan; TDG - Transport de marchandises dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Nations unies; UNRTDG - Recommandations des Nations unies pour le transport de marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulatif; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche	:	Données techniques internes, données provenant des FTSS de produit brut, résultats de recherche du Portail eChem de l'OCDE et de l'agence européenne des produits chimiques,
--	---	--

## Amitraz Solid Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04/24/2019
2.2	09/13/2019	1732030-00006	Date de la première parution: 06/06/2017

---

signalétique <http://echa.europa.eu/>

Date de révision : 09/13/2019

Les renseignements contenus dans cette fiche technique santé-sécurité sont, à notre connaissance, selon nos informations et croyances, justes, à la date de leur publication. Ces renseignements sont fournis comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, le stockage, le transport, l'élimination et le rejet sans danger du produit, et ne doivent pas être considérés comme une quelconque garantie ou une quelconque norme de qualité. Les renseignements fournis concernent seulement le produit spécifique identifié au début de cette FTSS et pourraient ne pas être valables lorsque le produit de la FTSS est utilisé en association avec un ou plusieurs autres produits ou dans un quelconque procédé, sauf en cas de mention dans le texte. Les utilisateurs du produit doivent évaluer les renseignements et les recommandations à la lumière du contexte spécifique de la manipulation, l'utilisation, le traitement et le stockage prévus, comprenant une évaluation du caractère approprié du produit de cette FTSS dans le produit final de l'utilisateur, s'il y a lieu.

CA / 3F